



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns-a.org
<http://sections.se-uns-a.org/51/>

Mon choix c'est l'Unsa!

Mobiliser
les énergies éducatives

S'indigner et agir

Imaginer et obtenir

Femmes et hommes libres ensemble



Le Service Public
au cœur



FLASH- INFOS du 24 novembre 2011

Merci d'afficher la pièce jointe.

- 1/ CAPD avancement : compte rendu
- 2/ Evaluation des enseignants et carrières ralenties : c'est non !
- 3/ Revalorisation des jeunes enseignants ...et les autres ?
- 4/ L'école de la République ? on en débat ensemble le 6 décembre
- 5/ Haro sur les fonctionnaires ! jour de carence
- 6/ Retraite : des départs toujours plus tardifs
- 7/ Réunion d'information syndicale à Chalons (le 30/11)
- 8/ La rubrique littérature jeunesse

1/ CAPD avancement : compte rendu

Le SE-UNSA a lu une déclaration liminaire dénonçant le projet de notation des enseignants et le gel des avancements jusque 2015. Lire la déclaration sur le site > <http://sections.se-uns-a.org/51/spip.php?article545>

Rapports d'inspections : 18 collègues ont fait état de rapports d'inspection et donc de note non reçus (les inspections ayant plus d'un an) . La note compte dans le barème au coefficient 2 et cela peut pénaliser les changements d'échelon. L' IA indique qu'elle a reçu 18 réclamations et a étudié précisément la situation de ces collègues :

Étaient-ils promouvables cette année ? si oui, des simulations ont été faites avec la note la plus haute possible sur la grille indicative de la Marne. Ont-ils raté une promotion ? ou étaient-ils promus de toute façon ?

Les rapports d'inspections parviendront aux intéressés dans les services la semaine prochaine, l'IA a arrêté les notes. 8 PE sur ces 18 n'étaient pas promouvables 5 PE ont été promus sans que la note ait une incidence. 5 PE étaient promouvables mais n'auraient pas été promus même avec la note la plus haute. Certains avaient un point de rattrapage pour ancienneté de note.

Avancement instits : 2 promotions ont pu être attribuées en plus du projet

Avancement PE : 5 promotions supplémentaires

Les seuils de promotion par échelon et par type de promotion sont publiés sur notre site

> <http://sections.se-uns-a.org/51/spip.php?article535>

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez un complément d'information.

La CAPD se prononce ensuite favorablement sur les **fusions des conseils d'écoles** qui les ont demandées.

Le Se-UNSA a fait préciser que ceci ne présageait en rien à des fusions de ces mêmes écoles.

Reversement de trop perçu : plusieurs collègues se voient ponctionner de grosses sommes de trop-perçu (essentiellement de la NBI). L'échelonnement est parfois refusé par la Trésorerie Générale. Le Se-UNSA a demandé à l'IA de bien vouloir intercéder, d'autant que le versement à tort de ces sommes est souvent dû à un manque de réactivité de l'administration. Le SE-UNSA a demandé aussi qu'un détail soit donné, pour vérification des sommes. La DPE vérifiera les situations que nous avons soumises.

Temps partiel à 80% : le Se-UNSA a demandé à l'IA de clarifier son positionnement sur le 80% de droit. Pour le moment il s'agit du 80% demandé en cours d'année. Nous avons dénoncé le changement de façon de faire contraire à l'usage dans notre département. Il nous est opposé une difficulté d'organisation du service, sur les jours à rendre. Nous avons demandé à ce que les collègues sachent ce qu'il en est et que la circulaire sur le temps partiel soit plus claire. Le Se-UNSA a proposé que le 80% en cours d'année soit possible pour les collègues qui acceptent de rendre les jours sur une mission de remplacement sur leur zone d'affectation, ce qui annule les difficultés d'organisation du service. Un entretien est possible pour les collègues qui maintiennent leur demande.

La « tacite reconduction » sur 3 ans, n'est pas facile à appréhender et nous avons fait confirmer par l'IA que même si ces collègues optaient pour un 75 %, ils pourraient redemander un 80% de droit en mars prochain, dans le cadre habituel des demandes.

En tant que représentants des personnels, nous demandons également à être informés de ces changements. Au Se-

UNSA , nous affirmons que les enseignants du 1^{er} degré ne sont pas des sous-fonctionnaires !

Réunions d'information syndicale : Oui, les réunions d'information syndicale comptent dans les 108H, même si elles ont lieu sur un jour sans animation pédagogique. L'IA le confirme. Il s'agirait d'une erreur d'interprétation. Dont acte pour les circonscriptions récalcitrantes.

Assurance du véhicule utilisé pour le service : pour certaines assurance (MAIF) le véhicule est assuré pendant les déplacements professionnels. L'IA incite les personnels à vérifier que c'est bien le cas avec leur assurance.

Equipes éducatives : Le SE-UNSA demande un éclaircissement : est-il ou non possible d'obtenir un remplaçant pour un maître « non-absent » mais participant à une équipe éducative ? serai-ce dû à ce nouveau logiciel Aria ? L'IA confirme la mise en place récente de ce logiciel mais qu'un codage est possible et ne doit pas entraver la possibilité d'être remplacé pour une équipe éducative ou une ESS.

11 novembre : il ne doit pas y avoir de remontée de noms de collègues ayant participé aux cérémonies. Nous insistons sur le fait que le travail sur le devoir de mémoire ne se mesure pas et ne se limite pas à la participation ou non des enseignants et des élèves aux cérémonies commémoratives du 11 novembre

2/ Evaluation des enseignants et carrières ralenties : c'est non !

Arbitraire de l'évaluation ... c'est non !

Promotions aux résultats ... c'est non !

Des promotions au compte goutte ? ... c'est non !

Gel des promotions autres que l'ancienneté jusqu'en 2015 ... c'est non !

L'article de fond > <http://www.se-uns.org/spip.php?article4014>

et la pétition, c'est là > <http://retraitduprojetevaluation.net/>

Le 15 décembre, la grève est annoncée pour les 1^{er} et 2nd degrés. Les déclarations d'intention de faire grève doivent parvenir à l'IEN au moins 48H à l'avance.



3/ Revalorisation des jeunes enseignants ...et les autres ? Arrosage ciblé pour éteindre l'incendie !

Sur fond de polémiques électorales concernant l'Education, Luc Chatel vient d'annoncer de nouvelles mesures de revalorisation des jeunes enseignants. Elles prendront fort opportunément effet en mars 2012, à la veille des élections présidentielles. Le constat de la chute des candidatures aux concours d'enseignement et d'éducation a conduit le ministre à faire une annonce unilatérale de relèvement des salaires des débuts de carrière.

Ainsi, les stagiaires percevront 100 € bruts supplémentaires. Ils auront un salaire d'entrée dans le métier atteignant tout juste 1600 € nets. Il reste toujours très

largement inférieur à celui de leurs voisins européens.

Si ces annonces concernent potentiellement cent mille enseignants, la moitié d'entre eux percevra de fait une augmentation inférieure à 20 € nets par mois. Au final, ce sont 85% des collègues qui n'auront toujours rien reçu depuis 2007 ; leurs salaires restent bloqués. La suite > <http://www.se-uns.org/spip.php?article3918>

4/ L'Ecole de la République ? on en débat ensemble le 6 décembre

L'UNSA Education organise un débat en présence d'Eddy KHALDI, responsable laïcité à l'UNSA

Mardi 6 décembre 2011 de 18h15 à 20h00 Maison des syndicats de REIMS 15 bd de la Paix.

<http://www.unsa-education-marne.com/article-uns-education-conference-debat-88843789.html>



5/ Haro sur les fonctionnaires ! jour de carence

Le SE-Unsa dénonce l'instauration de jours de carence pour les fonctionnaires. Cela contrevient au statut général et ne permettra en aucun cas une rentrée de fonds pour l'assurance maladie puisque c'est l'employeur qui encaissera cette ou ces journées déduites.

Il condamne cette méthode perverse qui consiste à justifier les mesures d'économies en opposant les salariés du privé et les fonctionnaires

> <http://www.se-uns.org/spip.php?article4033>

6/ Réunion d'information syndicale à Chalons (le 30/11)

<http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article526> N'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous voulez voir traiter !

7/ Retraite : des départs toujours plus tardifs

Accélération des mesures Fillon en 2017 et non en 2018 !

Tout le détail ici <http://www.se-uns.org/spip.php?article4022>



8/ la rubrique littérature jeunesse

Oui, oui, le SE-UNSA a déniché de beaux albums : ils sont ici > <http://www.se-uns.org/spip.php?page=apc>



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profs contractuels

Vos contacts au Se-UNSA : 1er degré :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALA VOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

2nd degré :

Patrice BARTHELEMY / 06 14 25 29 58 / 2nd degré

Enseignement PRO Philippe GARET / 06 14 25 30 00 /

2nd degré Lycées Collèges



J'adhère > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

Contactez-nous.

L'adhésion se fait pour l'année scolaire. Il est encore temps bien sûr !

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».